



# **PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

## INTRODUCTION

Les premières tendances de l'exécution du budget 2021 avaient été présentées lors du débat d'orientation budgétaire du 15 novembre dernier.

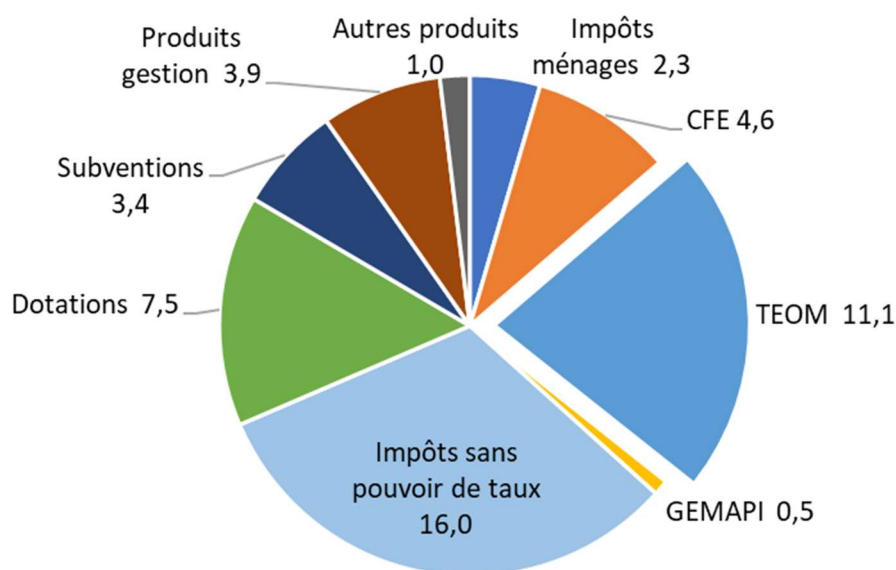
Le compte administratif définitif qui vous est présenté s'avère plus favorable du fait de la sous exécution des dépenses de fonctionnement et d'un niveau d'encaissement des recettes de fonctionnement supérieur aux prévisions. Ce qui nous permet de dégager une épargne nette de 3 M€ supérieure aux exercices précédents.

Il faut rappeler que la préparation du budget primitif 2021 s'était effectuée dans un contexte d'incertitude lié à la poursuite de la crise sanitaire.

### I. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 50 326 582 €.

Elles se répartissent comme suit (en M€) :



#### 1) Taux de réalisation budgétaire

Le taux d'exécution des recettes de fonctionnement est de 103,4%, dans la continuité de ce que l'on pouvait observer les exercices précédents.

<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>CA 2020</i>	<i>Crédits votés 2021</i>	<i>CA 2021</i>	<i>Ecart CA / crédits votés</i>	<i>Taux exécution</i>
Impôts ménages	9 609 305	2 268 651	2 285 130	16 479	100,7%
Cotisation foncière entreprises	6 189 098	4 331 779	4 608 006	276 228	106,4%
TVA/CVAE/IFER/TASCOM/TAFNB	5 531 860	15 068 300	15 850 977	782 677	105,2%
TEOM	9 525 912	10 984 696	11 059 823	75 127	100,7%
Autres fiscalité dont GEMAPI	879 105	880 704	881 200	496	100,1%
Rôles supplémentaires	28 108	30 000	192 829	162 829	642,8%
DGF	5 171 367	5 084 537	5 082 377	-2 160	100,0%
Autres dotations	1 126 701	2 162 305	2 414 130	251 825	111,6%
Subventions	4 349 964	3 634 829	3 437 616	-197 213	94,6%
Produits gestion services	2 748 923	4 046 208	3 926 417	-119 791	97,0%
Produits exceptionnels	800 863	158 492	588 075	429 584	371,0%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>45 961 206</b>	<b>48 650 500</b>	<b>50 326 582</b>	<b>1 676 082</b>	<b>103,4%</b>

#### La fiscalité (6 premières lignes du tableau) : + 1 313 000 € par rapport aux prévisions

Si le niveau d'encaissement des impôts « ménages » a été conforme aux prévisions, les recettes « entreprises » ont été supérieures à ce que nous avons estimé, essentiellement du fait :

- Du maintien de l'activité de l'entreprise sur le site AGFA (+ 200 000 €) ;
- D'un montant de CVAE qui s'établit à 4 479 000 € pour une prévision très prudente du fait de l'anticipation de l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique de 3 799 000 €, soit un gain de l'ordre de 680 000 € ;
- Des rôles supplémentaires (+ 150 000 €).

#### Les dotations : + 250 000 € par rapport aux prévisions

- La réalisation de la DGF est conforme à la prévision ;
- La dotation compensatrice des allègements des impôts de production a été supérieure de 171 000 € à la prévision notamment du fait du maintien de l'entreprise AGFA sur le site en 2021 (cf ci-dessus).

#### Les produits des services : - 120 000 € par rapport aux prévisions

- Les recettes estimées pour la participation des familles pour les ALSH sont inférieures à la prévision (1 410 000 € pour une inscription de 1 673 000 €) ;
- Les recettes des usagers de la piscine d'Orchies ont également été inférieures à la prévision déjà prudente du BP 2021 (48 000 € pour un BP 2021 de 120 000 €) ;
- A l'inverse, les produits liés aux ventes de matières pour le service déchets ont été supérieurs de 144 000 €.

## 2) Evolution CA 2021 / CA 2020

Nos recettes de fonctionnement ont progressé de 9,5% entre 2020 et 2021 (+ 4 365 000 €).

Il convient de rappeler que l'exercice 2021 a été marqué par une modification profonde de la structure de nos recettes du fait de la réforme fiscale qui se résume à deux basculements :

- Basculement des recettes fiscales de la Taxe d'Habitation (TH) du compte 73 111 (fiscalité à pouvoir de taux) au compte 7382 (reversement de TVA) pour un montant de l'ordre de 9,6 M€.
- Basculement du montant de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et taxe foncière exonérées par la réforme des impôts de production d'un compte de fiscalité vers un compte de dotation pour un montant de l'ordre de 1,6 M€.

De ce fait, la comparaison entre les 2 exercices n'est pas aisée.

**Par ailleurs, un certain nombre de décisions ont été prises par notre assemblée afin de majorer notre produit fiscal dans le but de sécuriser financièrement notre institution et garantir notre capacité à investir.**

<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>CA 2020</i>	<i>CA 2021</i>	<i>Ecart CA 2021 / CA 2020</i>	<i>Var %</i>
Impôts ménages	9 609 305	2 285 130	-7 324 175	-76,2%
Cotisation foncière entreprises	6 189 098	4 608 006	-1 581 092	-25,5%
TVA/CVAE/IFER/TASCOM/TAFNB	5 531 860	15 850 977	10 319 117	186,5%
TEOM	9 525 912	11 059 823	1 533 911	16,1%
Autres fiscalité dont GEMAPI	879 105	881 200	2 095	0,2%
Rôles supplémentaires	28 108	192 829	164 721	586,0%
DGF	5 171 367	5 082 377	-88 990	-1,7%
Autres dotations	1 126 701	2 414 130	1 287 430	114,3%
Subventions	4 349 964	3 437 616	-912 348	-21,0%
Produits gestion services	2 748 923	3 926 417	1 177 494	42,8%
Produits exceptionnels	800 863	588 075	-212 787	-26,6%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>45 961 206</b>	<b>50 326 582</b>	<b>4 365 376</b>	<b>9,5%</b>

**Les faits marquants peuvent être résumés de la façon suivante :**

Le produit fiscal global (une fois ajoutées les compensations versées au titre de la réforme des impôts de production) augmente de + 4 800 000 €, dont :

- 3 785 000 € au titre des décisions fiscales prises lors du vote du budget primitif répartis comme suit :
  - + 1 860 000 € pour la taxe foncière (taux passé de 0,227% à 2,90%)
  - + 500 000 € pour la taxe GEMAPI
  - + 1 425 000 € pour la TEOM (taux passé de 14,17% à 16,15%)
- 583 000 € pour la CVAE
- 164 000 € pour les rôles supplémentaires

La DGF : - 89 000 €

Notre Dotation Globale de Fonctionnement est composée de 2 parts :

- Une part « dotation de compensation » (67% de notre DGF) qui sert de variable d'ajustement et qui a diminué de 2% en 2021. Elle baisse de **2,2%** par an en moyenne depuis 2014 ;
- Une dotation d'Intercommunalité, plus péréquatrice, qui a baissé de 1,22% en 2021. Cette part a connu une baisse annuelle moyenne de **9,2%** depuis 2014, mais a connu un rebond depuis sa réforme en 2019.

Les autres dotations : + 1 287 000 €

Cette augmentation est en trompe l'œil : nous avons en effet perdu la seconde moitié du FPIC (- 432 000 €), mais encaissé 1 684 000 € au titre de la compensation de la CFE pour les entreprises industrielles.

Les subventions : - 912 000 € :

Cette baisse provient essentiellement de la baisse de la participation des éco-organismes pour les déchets dont le montant passe de 2 370 000 € en 2020 à 1 223 000 € en 2021.

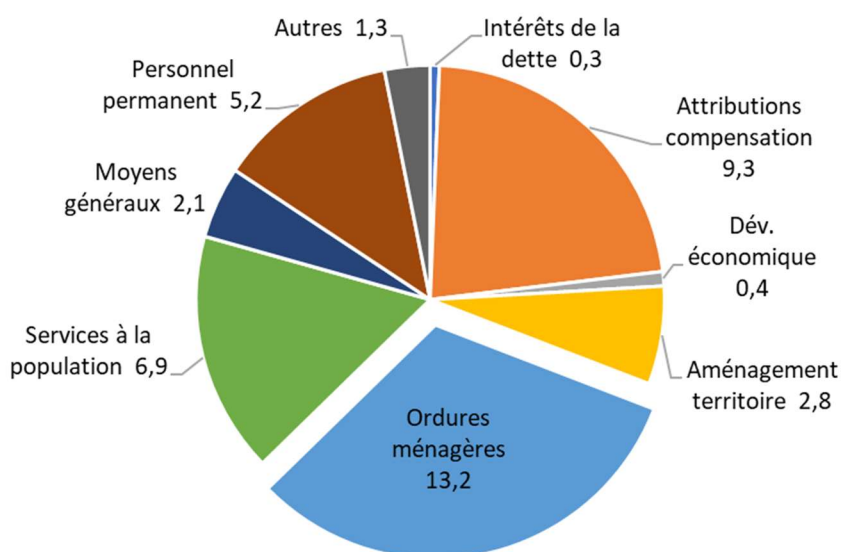
Les produits des services : + 1 177 000 €

Cette augmentation provient notamment du fait :

- De l'augmentation de 700 000 € des ventes de matière liées aux déchets
- Des participations des familles aux ALSH (+ 305 000 €) du fait de la reprise du fonctionnement des centres, qui avaient été très réduits en 2020 à cause de la crise sanitaire.

## II. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **41 555 936 €**.



## I. Taux de réalisation budgétaire

Le taux d'exécution prévisionnel des dépenses de fonctionnement est de 95,5 %, inférieur à notre taux d'exécution habituel.

<i>Dépenses de fonctionnement</i>	<i>Crédits votés 2021</i>	<i>CA 2021</i>	<i>Ecart CA / crédits votés</i>	<i>Taux exécution</i>
Intérêts de la dette	265 000	261 039	-3 961	98,5%
Attributions de compensation	9 329 813	9 329 813	0	100,0%
FNGIR	1 095 000	1 094 887	-113	100,0%
Développement économique	602 802	414 083	-188 720	68,7%
Aménagement du territoire	3 240 301	2 812 872	-427 429	86,8%
Ordures ménagères	13 406 222	13 235 837	-170 385	98,7%
Services à la population	7 349 215	6 921 993	-427 221	94,2%
Moyens et services aux communes	2 412 792	2 063 403	-349 389	85,5%
Personnel permanent (441001)	5 425 964	5 211 032	-214 932	96,0%
Services transversaux	392 426	210 978	-181 448	53,8%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>43 519 535</b>	<b>41 555 936</b>	<b>-1 963 599</b>	<b>95,5%</b>

Développement économique : - 189 000 € par rapport aux prévisions

Aménagement du territoire : - 427 000 € par rapport aux prévisions

Cette sous exécution est due au décalage dans la réalisation d'études, ou la mise en œuvre des nouveaux dispositifs (PLUI, entretien des fossés).

Services à la population : - 427 000 € par rapport aux prévisions

Moyens et services aux communes : - 349 000 € par rapport aux prévisions

## II. Evolution CA 2021 / CA 2020

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 3,6% par rapport à 2020.

<i>Dépenses de fonctionnement</i>	<i>CA 2020</i>	<i>CA 2021</i>	<i>Ecart CA 2021 / CA 2020</i>	<i>Var %</i>
Intérêts de la dette	249 691	261 039	11 348	4,5%
Attributions de compensation	9 493 674	9 329 813	-163 861	-1,7%
FNGIR	1 094 887	1 094 887	0	0,0%
Développement économique	1 214 745	414 083	-800 662	-65,9%
Aménagement du territoire	2 678 553	2 812 872	134 319	5,0%
Ordures ménagères	11 565 094	13 235 837	1 670 743	14,4%
Services à la population	6 711 878	6 921 993	210 115	3,1%
Moyens et services aux communes	1 941 897	2 063 403	121 507	6,3%
Personnel permanent (441001)	5 006 029	5 211 032	205 003	4,1%
Services transversaux	150 720	210 978	60 257	40,0%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>40 107 167</b>	<b>41 555 936</b>	<b>1 448 769</b>	<b>3,6%</b>

**Les faits marquants sont les suivants :**

**Le poste « ordures ménagères » : + 1 670 000 €**

Le poste évolue de + 14,4%, sous les effets conjugués de l'augmentation des volumes collectés d'encombrants, de déchets verts et des dépôts en déchetterie.

Ce point a été largement abordé à l'occasion du vote du budget primitif 2022.

Pour 2021, le déficit du service sur l'exercice est le suivant :

	<b>2021</b>
dépenses de fonctionnement	13 235 837 €
dépenses investissement	284 615 €
Frais de personnel	364 933 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>13 885 385 €</b>
TEOM	11 059 823 €
Autres recettes	2 199 000 €
<b>Total recettes</b>	<b>13 258 823 €</b>
<b>Solde dép/recettes exercice</b>	<b>-626 562 €</b>

#### Développement économique : - 800 000 € par rapport à 2020

Cette baisse est directement liée à la non-reconduction des dispositifs d'aide aux entreprises mis en place au printemps 2020 lors du premier confinement, ainsi que l'opération « bons d'achat » de fin d'année pour un montant global de dépenses de l'ordre de 700 000 €.

#### Aménagement du territoire : + 134 000 € par rapport à 2020

En plus de l'augmentation de certaines de nos cotisations obligatoires, la variation est essentiellement due à la mise en place de nouvelles actions telles que l'atlas de la biodiversité (+ 72 000 €) financé en partie par ailleurs.

#### Services à la population : + 210 000 € par rapport à 2020

Trois postes expliquent l'essentiel de cette augmentation

- L'enfance jeunesse avec la reprise des centres de loisirs : + 117 000 €
- Le redémarrage de la piscine d'Orchies : + 87 000 €
- La mission d'accompagnement pour la DSP du centre aquatique : 45 000 €

#### Personnel permanent : + 205 000 € par rapport à 2020

Les dépenses de personnel permanent augmentent de 205 000 € du fait de la politique de recrutement actée lors du vote du BP 2021 qui s'inscrit dans la volonté de doter la collectivité des moyens d'accompagner les projets du mandat.

### **III. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses d'investissement inscrites en 2021 ont atteint un niveau très élevé du fait de l'importance des projets engagés.

<i>Dépenses d'investissement</i>	<i>CA 2020</i>	<i>Crédits votés 2021</i>	<i>CA 2021</i>	<i>Taux exécution</i>
Remb capital dette	386 617	420 000	419 343	99,8%
Passerelle	454 908	2 325 636	648 436	27,9%
Développement économique	366 507	899 034	181 576	20,2%
Aménagement du territoire	4 943 141	7 106 060	3 183 353	44,8%
Centre aquatique	2 288 494	12 931 748	9 336 825	72,2%
Services à la population	828 641	1 527 139	492 640	32,3%
Moyens et services aux communes	579 506	2 212 812	315 662	14,3%
Services transversaux	412 322	459 775	233 004	50,7%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>10 260 136</b>	<b>27 882 203</b>	<b>14 810 839</b>	<b>53,1%</b>

Le niveau d'exécution atteint (53%) est en deçà des prévisions et s'explique par les aléas rencontrés sur les grosses opérations (Passerelle, éclairage public et dans une moindre mesure le centre aquatique).

<b>Principales dépenses d'investissement</b>	<b>mandaté 2021</b>
Passerelle	648 436
Fonds de concours	840 177
Hydraulique environnement	429 154
Pôles échange, mobilité	1 023 007
Schéma cyclable	413 772
Déchets	284 615
Pévèle Aréna	299 769
Centre aquatique	9 336 825
Piscine Orchies	74 217
Eclairage public	94 076
Déploiement fibre	130 050
Autres investissements	817 397
Remb. du capital de la dette	419 343
<b>Total</b>	<b>14 810 839</b>

#### IV. RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

Notre niveau d'épargne brute atteint un pic en 2021 à 8,8 M€, pour les raisons évoquées ci-dessus.

*L'évolution depuis 2015 est la suivante :*

M€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Epargne brute	5,5	7,2	5,5	5,1	6,2	5,9	8,8
Epargne nette	5,0	6,6	5,0	4,6	5,8	5,5	8,4



L'emprunt réalisé cette année pour un montant de 4 000 000 €, s'inscrit donc davantage dans le cadre d'une gestion active de la dette, que dans le réel besoin de couverture d'un besoin de financement. En effet, il a pu être contractualisé à un taux de 0,74% sur 20 ans.

Pour financer les investissements de l'exercice, nous n'avons pas prélevé sur l'excédent cumulé. L'excédent global de clôture s'élève à 12 954 036 €, soit à un niveau légèrement supérieur à ce qu'il était fin 2020.

Il faut noter la reprise des résultats liés à la dissolution du SIRIOM, du SYMIDEME et du SIEL qui augmentent le résultat global de la façon suivante :

SIRIOM	204 750
SYMIDEME	1 435 239
SIEL	13 167
<b>TOTAL</b>	<b>1 653 156</b>

**L'excédent global cumulé après reprise de ces résultats s'élève donc à 14 607 192 €.**